

PPMP : DE LA CHARGE POUR DEMAIN

01 octobre 2026



Lors du CSE du 29 septembre, trois annonces importantes ont été faites concernant l'avenir de nos usines de PPMP.

FONDERIE : un nouveau moteur pour préparer l'avenir

La Fonderie se voit attribuer la production du nouveau moteur thermique, avec un volume annoncé de 450 000 carters, représentant environ 20 % de la production de la Fonderie. Cela représente un investissement de 4,9 millions d'euros. La Direction a reconnu le rôle joué par les femmes et les hommes de PPMP, leur savoir-faire, leur compétence et leur engagement, dans cette attribution.

FORGE : une nouvelle pièce pour la 2 000 tonnes

La Forge est positionnée pour l'attribution d'un arbre primaire, avec un volume annoncé de 715 000 pièces par an et un démarrage prévu en 2028. L'attribution doit encore être validée en novembre par la Commission de la stratégie.

MÉCANIQUE : le Mass Saving apporte de la charge

Dans le cadre du programme STLA M Mass Saving, visant à alléger les composants du véhicule, PPMP obtient la traverse, avec un volume annoncé de 200 000 pièces par an. C'est un investissement de 5 millions d'euros.

OUTILLAGE : L'activité à l'Outillage sera impactée par la réalisation de moules pour le nouveau moteur thermique et, par la suite, des éléments moulants.

De bonnes nouvelles, oui.

Mais maintenant, il faut préparer les femmes et les hommes de demain !

Pour la CFE-CGC, ces annonces sont positives. Elles donnent de la visibilité et contribuent à maintenir l'activité de PPMP, mais obtenir de nouvelles pièces ne suffit pas. Une activité industrielle ne se pérennise pas uniquement avec des machines, des investissements et des volumes. Elle se pérennise avant tout avec des femmes et des hommes expérimentés.

Pour la CFE-CGC, préparer PPMP pour demain, c'est anticiper dès aujourd'hui le renouvellement des générations. La CFE-CGC considère que ces bonnes nouvelles doivent donner lieu à une véritable réflexion sur les effectifs nécessaires pour mener à bien ces nouvelles activités, en :

- Réduisant le recours aux CTT lorsque les besoins sont durables, en privilégiant l'embauche en CDI ;
- Faisant entrer de nouvelles générations dans nos ateliers pour anticiper les futurs départs ;
- Organisant la transmission des compétences et des savoir-faire avant qu'ils ne disparaissent.

La CFE-CGC demande un plan de recrutement à la hauteur des ambitions affichées pour PPMP. Garantir l'activité, c'est aussi garantir les compétences, renouveler les générations et pérenniser l'emploi.



**NOUVELLE CHARGE =
INVESTISSEMENTS + COMPETENCES + EMPLOIS**